



## Vente Au Détail De Produits De Bien-Être

Publié sur [actify.fr](https://actify.fr) le juillet 21, 2025

40 vues

### Adresse:

20B ROUTE DE LA REINE

### Date de fin de commercialisation:

10/08/2025

### Date limite de dépôt des offres:

08/08/2025

### Etude:

Etude LEGRAS DE GRANDCOURT Patrick

1104-132548. Description du fonds de commerce :

Activité : de vente au détail de produits de bien-être, beauté, cosmétiques, l'achat, la vente, la commercialisation et la distribution de produits à base de plantes naturelles

Situation locative : (Etablie sous toutes réserves par rapport aux éléments transmis par le débiteur)

ü Bail commercial du 08 février 2020

Adresse : 20bis route de la Reine 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Désignation :

Ø Une boutique à usage commercial située au rez-de-chaussée, avec placard et arrière-boutique, avec lavabo, toilettes, le tout d'une superficie de 27m<sup>2</sup>

Ø Un sous-sol de 8m<sup>2</sup>

Destination : vente au détail de produits de bien-être, beauté, cosmétiques, l'achat, la vente, la

commercialisation et la distribution de produits à base de plantes naturelles

Durée : 9 années à compter du 7 février 2020

Loyer : 1 400€/mois

Arriérés de loyers : 1 400€ selon dirigeant (un mois d'arriéré)

Dépôt de garantie : 4 200 €

Actifs à reprendre :

Eléments incorporels : Fonds de commerce de commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé

- Droit au bail des locaux sis 20B ROUTE DE LA REINE 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
- Clientèle et achalandage,
- Enseigne/nom commercial

Eléments corporels :

- Mobilier, matériel, stocks en pleine propriété selon inventaire qui sera établi par le commissaire de justice désigné

Les actifs corporels repris ne pourront inclure les biens susceptibles de revendication.

Les revendications de tiers portant sur des biens meubles peuvent intervenir dans un délai de trois mois à compter de la publication du jugement d'ouverture au BODACC.

Dans une telle hypothèse, l'acquéreur s'engage à restituer les biens revendiqués sans recours ni contre la procédure collective ni contre le liquidateur dont la responsabilité ne saurait en aucun cas être engagée à cet égard.

Le matériel roulant, à défaut d'avoir été expressément visé dans la marque d'intérêt, ne sera pas compris dans le périmètre de la cession.

La liste des actifs à céder peut être consultée sur le site du Conseil National des Administrateurs Judiciaires et Mandataires Judiciaires ([www.cnajmj.com](http://www.cnajmj.com)) et sur le site [www.degrandcourt.fr](http://www.degrandcourt.fr).

Les renseignements ne sont communiqués qu'à titre indicatif étant rappelé que peuvent être demandés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre un Extrait K-BIS, les bilans, les états d'inscription ainsi que l'inventaire détaillé.

Conditions de recevabilité des offres:

Sous peine d'irrecevabilité, les offres devront être déposées au plus tard le :



Vendredi 8 août 2025

A 12H00

En mon étude :

10/14 Passage Antoine Riou

92000 - Nanterre

Une requête de désignation d'un commissaire de justice a été déposée.

Dès sa désignation, le commissaire de justice procédera à un inventaire.

Dans l'attente de sa désignation, ma visite du fonds de commerce s'effectuera à la diligence du dirigeant, Monsieur Vitorino PINTO (nvcosmeticbio@gmail.com).